



## AMÉNAGEMENTS URBAINS ET RÉSIDENCES

### VOUS SOUHAITEZ...

- › Concevoir et réaliser un aménagement urbain neuf ou en requalification (ZAC, renouvellement urbain, requalification de parking, voirie...).
- › Revaloriser les espaces extérieurs d'une résidence, ou d'un espace de Zone d'Activité Économique.
- › Améliorer le confort et intégrer de nouveaux usages : espaces récréatifs, aménagements cyclables et piétons, points d'apport volontaires, IRVE, ombrières photovoltaïques sur parking, îlot de fraîcheur...
- › Adapter vos espaces aux enjeux environnementaux liés au changement climatique (éclairage performant et trame noire, adaptation à l'effet d'îlot de chaleur), au cycle de l'eau (gestion alternative des eaux de pluie, désimperméabilisation), et développer la nature en ville.

### EPI, L'INGÉNIERIE 360°

## VOTRE PROJET RÉUSSI GRÂCE À UNE APPROCHE DURABLE ET GLOBALE POUR LA RÉUSSITE DE VOTRE PROJET

 **Nous analysons** vos besoins et les contraintes du site afin de définir **la faisabilité** de votre futur projet.

 **Nous réalisons** le lancement et le suivi **des études en amont** des projets d'aménagement ainsi que le suivi des procédures jusqu'à la réalisation.

 **Nous concevons** et proposons **des opérations d'aménagement** répondant à vos objectifs.

 **Nous assurons la coordination / concertation** de tous les intéressés : utilisateurs, prestataires et partenaires (architectes, urbanistes, services de la ville, promoteurs, concessionnaires, SEM...).

 **Nous vous assistons** dans **le choix des prestataires** via les appels d'offres, pour les études, les diagnostics et la réalisation de vos projets.

 **Nous pilotons le suivi des opérations** sur les plans technique, organisationnel, juridique et administratif jusqu'à la réception des travaux.

 **Nous intégrons la qualité environnementale** dans toutes les phases du projet (conception, chantier...) et vous accompagnons dans l'identification des aides financières qui soutiennent ces mesures environnementales (CEE...).

